



# RENTRÉE DES CLASSES 2024 - 2025

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toute inscription au Lycée Privé de Nzeng-Ayong est soumise à l'examen d'un dossier scolaire.

### 1. PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une fiche d'inscription (à remplir avec un membre de l'administration),
- Le dernier bulletin ou carnet de notes avec sa photocopie,
- 3 actes de naissance (copies non légalisées),
- Trois photos d'identité (dossier, cahier d'information, carte d'identité scolaire),
- Un certificat de scolarité,
- Un certificat médical en cas de dispense d'E.P.S.

### 2. TARIFS

- 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> : 320 000 F CFA par an (tous frais compris),
  - 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> (LE, S) : 330 000 F CFA par an (tous frais compris),
  - 1<sup>ère</sup> (A1, B, S) : 345 000 F CFA par an (tous frais compris),
  - T<sup>le</sup> (A1, B, C, D) : 355 000 F CFA par an (tous frais compris).
- Tenue scolaire supplémentaire (facultative): 15 000 F CFA (7000 F CFA la chemisette, 8000 F CFA le pantalon ou la jupe, à récupérer selon le calendrier qui sera affiché à la rentrée des classes),
  - Accessoires E.P.S. (facultatifs) : Tenue E.P.S. (10.000Fcf) / Basket E.P.S. : 12.000 F CFA.

### 3. MODALITÉS ET MODE DE PAIEMENT

- À l'inscription : Frais d'inscription + frais de reprographie, coopérative et carte d'identité scolaire:

125 000 F + 15 000 F CFA (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>)  
135 000 F + 15 000 F CFA (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> LE / S)  
150 000 F + 15 000 F CFA (1<sup>ère</sup> A1 ; B ; S)  
160 000 F + 15 000 F CFA (T<sup>le</sup> A1, B, D)

- Au cours de l'année scolaire, pour toutes les classes (octobre 2024 - mars 2025) : 30.000 FCFA / mois

**N.B.:** Les frais d'inscription et de scolarité sont payables au comptant et en espèces.

### 4. OBSERVATIONS IMPORTANTES

- **Les frais d'inscription et de scolarité ne sont pas remboursables. Ils ne peuvent pas être mis au compte d'un autre élève de l'établissement.**
- Les élèves orientés par l'Etat (« élèves concours ») payeront dorénavant les frais de scolarité mentionnés ci-dessus de façon intégrale. Ils seront remboursés après paiement de l'État sur présentation des reçus de caisse. La somme de 100.000 F CFA correspondant aux frais de dossier et de tenue scolaire sera retenue au moment du remboursement.
- Toute réclamation financière ou tout remboursement sera effectué sur présentation des reçus de caisse.
- À l'inscription, le parent ou le tuteur légal doit:
  - \*Prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement
  - \*Remplir et signer la fiche d'inscription (à retirer auprès du Directeur des Etudes)
  - \*Retirer la liste des fournitures au secrétariat du lycée
  - \*Préciser les langues étrangères (choisies / apprises) par l'élève
- Seules deux langues étrangères sont enseignées dans notre établissement:  
1<sup>ère</sup> langue : **anglais** ; 2<sup>ème</sup> : **espagnol**

### 5. DOSSIER DU BEPC OU DU BAC

- \* 04 photos d'identité
- \*Un acte de naissance légalisé

### 6. RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

- \* Avoir un ordinateur, une imprimante et une bonne connexion internet à domicile.
- \*Assurer un contact régulier avec l'administration du lycée ; se connecter régulièrement à Pronote.
- \* Inscrire l'élève au centre culturel français.